



La Sauvegarde de Haute Saône recrute pour :

le CAMSP de Haute-Saône 1 PSYCHOMOTRICIEN(H/F)



CDI



0,50 ETP



VESOUL



A pourvoir au 1er janvier 22



Rémunération selon expérience et Convention 66

Le CAMSP de Haute-Saône aujourd’hui rattaché au GH 70, sera géré à compter du 1er janvier 2022 à l’Association Haute Saônoise pour la Sauvegarde de l’Enfant à l’Adulte. Il intègrera le pôle handicap enfance milieu ouvert composé en outre de 3 SESSAD et des équipes diagnostiques.

Le CAMSP 70 est un centre ressource de consultation à disposition des parents dès lors qu’ils s’interrogent sur le développement de leur enfant. Les consultations ont lieu à la demande des parents ou sur les conseils d’un professionnel.

Le CAMSP 70 est polyvalent et reçoit des enfants de 0 à 6 ans en raison d’une prématurité, d’une hospitalisation néonatale, d’un retard psychomoteur, d’un déficit moteur, sensoriel ou intellectuel, d’un trouble de la communication ou du langage, de difficultés de comportement, d’un trouble de l’interaction et de l’échange. Il a pour objectifs le dépistage, le diagnostic et la rééducation précoce du handicap chez les enfants. Le CAMSP permet aux enfants accueillis de bénéficier de soins et d’un accompagnement médico-social de qualité, assurés par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels médicaux, paramédicaux, et socio-éducatifs.

VOS MISSIONS : En référence au projet associatif et au projet de service, **le psychomotricien exerce dans le cadre de la prescription médicale**,

Vous serez chargé des missions suivantes :

- Savoir faire une évaluation globale et fine et savoir rédiger un compte-rendu synthétique, avec des hypothèses et des objectifs de travail,
- Effectuer les bilans psychomoteurs via des outils étalonnés et la rédaction de compte-rendu
- Mise en œuvre de rééducation des troubles de la motricité (approche sensorimotrice)
- Contribuer au diagnostic global de l’enfant en lien avec l’équipe pluridisciplinaire
- Passation des différents bilans nécessaires à l’évaluation psychomotrice, (MABC-2, Profil sensoriel...)
- Étayer par ses connaissances et ses compétences le diagnostic, le suivi, l’accompagnement et le parcours des enfants.

VOS AVANTAGES :

- Salaire brut annuel minimum de 10 860 €
- 18 jours de congés trimestriels en plus des 25 jours de congés légaux, 5 jours RTT, récupération des jours fériés qui tombent le weekend ;
- Horaires annualisés sur 39 heures hebdomadaires ;
- Prévoyance ;
- Mutuelle (prise en charge à hauteur de 60 % par l’employeur) ;
- Ticket restaurant (valeur de 8€) ;
- CSE et ses œuvres sociales ;

LE CANDIDAT IDÉAL :

- Vous êtes **titulaire d’un DE de psychomotricité**
- **Permis B et schéma vaccinal complet OBLIGATOIRE**
- Savoir-faire et savoir-être :
 - Rigueur, disponibilité, adaptation.
 - Maîtrise d’outils d’évaluation du développement psychomoteur.
 - Expérience auprès des jeunes enfants en situation de handicap souhaitable.
 - Connaissances des recommandations HAS sur les TND
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire .
- Bonne maîtrise de l’outil informatique
- Bonnes capacités relationnelles : être capable d’établir une relation avec l’enfant et sa famille

POUR POSTULER avant le 30 novembre 21 :

Adresser votre candidature à l’attention de **Mme Virginie GAMBACHE**, directrice de Pôle
virginie.gambache@ahssea.fr